

# EGLISE REFORMEE DE FRANCE SYNODE NATIONAL D'ORTHEZ (1963) - DÉCISION XVI

## LA TABLE DE COMMUNION « OUVERTE »

---

*La décision (décision XVI) de pratiquer la « table ouverte » a été prise par le Synode national d'Orthez (1963), suite au rapport sur « Prosélytisme et Évangélisation » présenté par le pasteur Gérard Delteil. Le texte présente un ensemble de convictions ecclésiologiques cohérentes, et doit être compris dans son ensemble. On peut toutefois remarquer que la décision de la pratique d'un large accueil à la Table du Seigneur est prise dans le cadre de l'affirmation d'une Église « ouverte » (paragraphe II) et non dans le paragraphe traitant de la question de l'unité de l'Église.*

1. L'Église chrétienne est présente au milieu des hommes pour partager avec eux la vérité dont elle a la joie de vivre : le Seigneur s'est abaissé jusqu'à nous pour donner à tout homme sa pleine humanité, et pour révéler au monde l'Amour auquel il est promis.

Cette espérance, que fonde la résurrection de Jésus-Christ, appartient à tout homme. L'Église ne la tient pas en sa possession, elle n'en est que servante, et doit aider tout homme à s'en réjouir à son tour :

- L'évangélisation, c'est ce passage de la joie découverte à la joie partagée. Elle s'accomplit non dans l'affirmation de soi, mais dans un dialogue ouvert rappelant sans cesse le chrétien à l'humilité.

- Elle s'oppose ainsi à un prosélytisme, qui relève d'un esprit de conquête et d'une vérité rigide, à laquelle les hommes auraient à se plier, et qui méconnaît le prochain comme personne libre et originale.

2. L'Église chrétienne est la communauté des hommes déjà rassemblés dans l'espérance, unis par la Parole du Seigneur et le partage du même pain.

Son premier témoignage sera de vivre au milieu des hommes et pour eux, offrant à tous un visage accueillant et fraternel :

- c'est pourquoi nous invitons nos paroisses à vivre à l'écoute continue des hommes et de ce que Dieu veut nous dire par eux. Nous serons attentifs à respecter leurs cheminements, à comprendre leur révolte, à partager leurs souffrances ;

- nos Églises doivent être ainsi disponibles à tous, heureuses d'accueillir sans restriction ni réticence tous ceux qui viennent vers nous, et peut-être pour vivre avec nous. Toutefois, elles veilleront à ne jamais entraîner des adhésions précipitées à la faveur de circonstances opportunes ;

- pour mieux manifester cette Église ouverte aux hommes, nous nous réjouissons d'accueillir à la communion du Seigneur tous ceux qui, membres ou non de notre Église, veulent s'en approcher, en discernant dans la Cène le corps et le sang du Christ.

3. L'évangélisation est la mission commune de tous les membres de l'Église, chacun étant appelé dans sa vie quotidienne à rendre compte de l'espérance qui est en lui :

- le témoignage que les fidèles ont à rendre au Seigneur exige d'eux qu'ils accordent tout leur soin à une meilleure formation biblique et théologique. Chaque paroisse se sentira responsable de cette formation continue de ses membres ;

- ce témoignage suppose la participation consciente des chrétiens à la vie de la Société où ils se trouvent et où ils ont à introduire une tension vivifiante

4. Mais l'Église chrétienne présente aujourd'hui devant les hommes un visage déchiré ; nous ressentons dans la souffrance et l'humiliation le scandale que constitue ce déchirement, le démenti qu'il oppose à notre foi :

- aussi la préoccupation de l'évangélisation n'est-elle pas séparable de la préoccupation de l'unité l'une et l'autre sont une seule et même obéissance à l'amour de Jésus-Christ ;
  - c'est pourquoi nous nous sentons pressés de manifester l'unité de la Réforme en France, en considérant l'évangélisation de notre pays comme une œuvre commune des Églises membres de la Fédération, et en travaillant à la constitution prochaine d'une Eglise Evangélique unie ;
  - nous croyons que le Seigneur donne à nos Eglises de la Réforme un témoignage original à faire entendre aujourd'hui. Nous veillerons à ce que ce témoignage, ordonné à Jésus-Christ et pas à nous-mêmes, soit apporté dans un esprit positif, ouvert et fraternel ;
  - nous invitons les membres de nos paroisses à vivre en dialogue avec les membres d'autres églises, en particulier de l'Eglise catholique et à faire de la prière pour l'unité un des actes importants de notre piété réformée ;
  - nous veillerons à ce que, sur le plan international, soient reconnues à toute Eglise, en tout pays, non seulement la liberté de culte, mais aussi la liberté de l'évangélisation.
- Nous pensons que l'évangélisation qui accueille des membres issus d'autres Eglises, non seulement ne compromet pas forcément l'œcuménisme authentique, mais peut aussi lui donner parfois son sérieux et son urgence.

5. L'évangélisation participe au ministère de la louange dans l'Eglise :
- nous invitons nos paroisses à être des communautés où l'adoration du Seigneur ressuscité et la joie du Royaume tiennent toujours plus de place.

\*\*\*

*N.B. : Cette décision a été transcrite dans la Discipline de l'Eglise Réformée de France de la manière suivante :  
Article 7 – De la sainte Cène ; § 3*

*« Sont invités à la Sainte Cène tous ceux qui, membres ou non d'une Église locale de l'Église Réformée de France, discernent les signes de la présence du Christ dans le pain et le vin partagés. »*